

RAPPORT 2021 SUR L'ÉCART ENTRE LES BESOINS ET LES PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS - MESSAGES CLÉS

SYNTHÈSE :

En 2021, alors que les effets de la crise climatique s'intensifiaient dans le monde entier et que le GIEC nous avertissait que les chances de dépasser 1,5°C dans les deux décennies à venir étaient de 50%, l'espoir demeurait que la COP26 devienne un tournant dans l'action climatique. Cependant, les nouveaux engagements et actualisés pris dans le cadre de l'accord de Paris ne permettent pas de réduire immédiatement et radicalement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le *Rapport 2021 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : ça chauffe* montre que les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN), combinées à d'autres promesses d'atténuation, mettent le monde sur la voie d'une augmentation de la température mondiale de 2,7 °C d'ici à la fin du siècle, même si tous les nouveaux engagements inconditionnels sont respectés. La mise en œuvre supplémentaire d'objectifs zéro émission nette pourrait réduire le réchauffement climatique d'encore 0,5°C, mais ces plans sont actuellement ambigus et ne sont pas entièrement intégrés aux CDN. Pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C au cours de ce siècle, le monde doit de toute urgence mettre en place des politiques et des actions supplémentaires afin de diviser les émissions annuelles de gaz à effet de serre par deux environ au cours des huit prochaines années.

L'actualisation des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris suivent la trajectoire de promesses pas assez ambitieuses, pas encore tenues.

- Les nouvelles CDN et les CDN actualisées, ainsi que les engagements pour l'atténuation annoncés pour 2030, ne réduisent que légèrement l'écart entre le volume d'émissions à atteindre en 2030 pour respecter les objectifs de l'accord de Paris et le volume qui sera en réalité atteint selon ces engagements.
- Ces nouveaux engagements réduisent de 7,5 % les émissions de gaz à effet de serre prévues pour 2030 par rapport aux anciens engagements. Des réductions de 30 % sont nécessaires pour rester sur la trajectoire d'une augmentation des températures à hauteur de 2°C et de 55 % pour la trajectoire de 1,5°C d'augmentation.
- Au 30 septembre 2021, 120 pays, représentant environ 51 % des pays émetteurs de GES, avaient communiqué de nouvelles CDN ou des CDN actualisés. En outre, trois pays ont annoncé une forme de nouvelle action climatique pour 2030.

- En prenant en compte l'ensemble des nouvelles mesures officiellement communiquées et annoncées des CDN, on estime qu'il y a 66% de chance que le réchauffement planétaire atteigne environ 2,7 °C d'ici à la fin du siècle.
- Pour avoir une chance de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, nous disposons de huit ans pour réduire les émissions annuelles de 28 gigatonnes supplémentaires d'équivalent CO₂ (Gt éq. CO₂), en plus de ce qui est promis dans les CDN actualisées et d'autres engagements, ce qui équivaut de diviser les émissions actuelles de gaz à effet de serre par deux environ.
- En ce qui concerne l'objectif des 2°C, le besoin supplémentaire est moindre : une réduction de 13 Gt éq. CO₂ des émissions annuelles est nécessaire d'ici à 2030.

Cette mauvaise nouvelle s'inscrit dans un contexte de reprise des émissions après la pandémie et d'augmentation des concentrations atmosphériques de CO₂.

- La pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse des émissions mondiales de CO₂ de 5,4 % en 2020. Cependant, les émissions de CO₂ et de non- CO₂ en 2021 devraient à nouveau augmenter pour atteindre un niveau à peine inférieur au record de 2019.
- Les concentrations atmosphériques de tous les principaux gaz à effet de serre ont continué à augmenter en 2020. Depuis deux millions d'années, les concentrations de CO₂ n'ont jamais été aussi élevées.

La plupart des pays n'ont pas encore saisi l'occasion d'utiliser les dépenses de sauvetage et de relance budgétaire liées à la COVID-19 pour stimuler l'économie tout en favorisant une transformation à faible émission de carbone.

- Seulement un petit nombre d'économies à haut revenu représentent la majorité des dépenses vertes, les économies en développement et les marchés émergents risquent d'être laissés pour compte.
- Seuls 17 à 19 % du total des investissements de relance (jusqu'en mai 2021) sont susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre (438 milliards de dollars sur un total de 2,28 billions de dollars de dépenses de relance selon l'Observatoire mondial de la relance).
- Parmi ces dépenses, près de 90 % sont le fait de six membres du G20 et d'un invité permanent.
- Les dépenses liées à la COVID-19 ont été beaucoup plus faibles dans les économies à faible revenu (60 dollars par personne) que dans les économies avancées (11 800 dollars par personne).

La mise en place d'un réseau « zéro émission nette » pourrait faire une grande différence, mais les projets actuels sont vagues et ne sont pas inclus dans les CDN.

- Au total, 49 pays, plus l'UE, se sont engagés à atteindre un objectif zéro émission nette. Cela représente plus de la moitié des émissions domestiques mondiales de gaz à effet de serre, plus de la moitié du PIB et un tiers de la population mondiale. Onze objectifs sont inscrits dans la loi, couvrant 12 % des émissions mondiales.
- Mis en œuvre efficacement, les objectifs zéro émission nette pourraient réduire le réchauffement climatique d'environ 0,5°C par rapport aux projections qui ne prennent en compte que les CDN inconditionnelles et les autres engagements, se rapprochant ainsi de la

fourchette supérieure de l'objectif de température de l'Accord de Paris. Toutefois, bon nombre de plans nationaux pour le climat reportent leurs mesures après 2030.

- Douze membres du G20 se sont engagés à atteindre un objectif zéro émission nette, mais ils restent très ambigus. Sur les neuf plans des membres du G20 évalués dans le rapport, cinq sont sur une trajectoire linéaire vers « zéro émission nette ».

La réduction des émissions de méthane provenant des secteurs des combustibles fossiles, des déchets et de l'agriculture peut contribuer à combler l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'émissions et à réduire le réchauffement à court terme.

- Les émissions de méthane sont le deuxième facteur de réchauffement de la planète. Ce gaz a un potentiel de réchauffement planétaire plus de 80 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur un horizon de 20 ans.
- Le méthane a une durée de vie plus courte dans l'atmosphère que le dioxyde de carbone - seulement douze ans, contre plusieurs centaines pour le CO₂, de sorte que les réductions de méthane limiteront l'augmentation de la température plus rapidement que les réductions de dioxyde de carbone.
- Les mesures techniques d'atténuation gratuites ou peu coûteuses disponibles pourraient à elles seules réduire les émissions anthropiques de méthane d'environ 20 % par an.
- La mise en œuvre de toutes les mesures disponibles, ainsi que de mesures structurelles et comportementales plus larges, pourrait réduire les émissions anthropiques de méthane d'environ 45 %.

Les marchés du carbone peuvent permettre une réduction réelle des émissions et stimuler l'ambition lorsque les règles sont clairement définies et conçues pour garantir que les transactions reflètent des réductions réelles des émissions, et qu'elles sont soutenues par des dispositifs permettant de suivre les progrès et d'assurer la transparence.

- Les marchés du carbone peuvent offrir aux pays, aux entreprises et aux autres acteurs la possibilité d'atteindre et de renforcer leurs objectifs avec une efficacité économique et une équité accrue à court et à long terme.
- Des études de modélisation mondiales estiment que si toutes les CDN étaient transformées en réductions d'émissions négociables et que tous les pays avaient des objectifs à l'échelle de l'économie, environ 4 à 5 Gt éq. CO₂ pourraient être échangés par an en 2030.
- En plus de réduire potentiellement le coût d'une ambition supplémentaire partout, les marchés pourraient conduire à un déplacement des investissements en capital vers les régions vendeuses, et de cette manière affecter la qualité de l'air local, l'emploi, les paramètres de durabilité et les coûts de déplacement.